



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Entreprendre le Territoire: Vers un Modèle de Développement Local Durable Social?

Le Potentiel de Transformation de la Finance Sociale et Solidaire à la Lumière de Trois Terrains: la France, la Roumanie et le Bénin

Pascal Glémain

*Université de Rennes 2 - Faculté des Sciences Sociales,
Département Administration Economique et Sociale (AES)*

Workshop contribution prepared for

Social and Solidarity Finance: Tensions, Opportunities and Transformative Potential

Organized in collaboration with the Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) and the International Labour Organization (ILO)

11-12 May 2015, Geneva, Switzerland



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

The United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) is an autonomous research institute within the UN system that undertakes multidisciplinary research and policy analysis on the social dimensions of contemporary development issues. Through our work we aim to ensure that social equity, inclusion and justice are central to development thinking, policy and practice.

UNRISD, Palais des Nations
1211 Geneva 10, Switzerland

Tel: +41 (0)22 9173020
Fax: +41 (0)22 9170650
info@unrisd.org
www.unrisd.org

Copyright © United Nations Research Institute for Social Development

This is not a formal UNRISD publication. The responsibility for opinions expressed in signed studies rests solely with their author(s), and availability on the UNRISD Web site (www.unrisd.org) does not constitute an endorsement by UNRISD of the opinions expressed in them. No publication or distribution of these papers is permitted without the prior authorization of the author(s), except for personal use.

Résumé

Il est de bon ton de s'interroger sur les impacts sociaux de la finance solidaire en ce qui concerne ses capacités à transformer les conditions sociales des personnes à travers le monde. Dans ce contexte, on assimile (trop) souvent la finance solidaire à la microfinance, elle-même confondue avec le microcrédit. Au moyen de ce papier de recherche, nous cherchons à préciser le périmètre de l'univers des finances sociales et solidaires, afin de mieux en comprendre et en évaluer les performances et les contraintes. Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois terrains de recherche : la France, la Roumanie, deux pays qui cherchent à préciser les contours de l'économie sociale et solidaire qu'ils envisagent, et le Bénin dans le cadre d'une expérimentation territoriale. Dans ces trois contextes, nous concluons en une même stratégie des acteurs de la finance solidaire à entreprendre le territoire au service d'un modèle de développement socialement soutenable et économique viable, ainsi qu'à l'instrumentaliser dans le cadre de leur propre stratégie de survie.

Mots clés

Finance solidaire, finance sociale, territoire, univers financiers, France, Roumanie, et Bénin

Introduction

Finance sociale, Finance solidaire, Finance Participative, Finance Ethique: les univers flous de la finance sociale et solidaire!

La plupart des critiques qui sont opposées à l'univers de la finance de marché, reflètent le divorce constaté entre le montant croissant des flux financiers spéculatifs (plus de 4000 milliards de dollars américains (USD) par jour), et l'insuffisance chronique de leur investissement dans l'économie réelle (environ 10%). Face à cette globalisation financière qui a continué à se renforcer tout au long des années 2000, un certain nombre de politiques publiques cherchent à se réapproprier le financement de l'économie réelle en investissant le territoire local. Cependant si le « *local* » est constitué d'une échelle géographique qui reflète une proximité à la fois sociale et géographique, il semble que ce sens puisse être étendu à la notion d'environnement novateur, soutenu par des projets d'entreprise qui sont socialement responsables, respectueux de l'environnement, et de plus en plus économiquement viables. La notion même d'entreprise sociale se trouve ainsi interrogée au prisme de l'évolution et des stratégies des organisations de finances sociales et solidaires.

Si ces « autres finances » portées par ses organisations se présentent comme une alternative à la finance de marché contestée, il n'en demeure pas moins que les capacités d'innovations et de transformation qu'elles semblent porter ne suffisent pas à préciser le périmètre de l'univers qui les compose. En effet, à défaut d'une définition consolidée qui les caractériserait, il semble qu'il faille commencer par préciser en quoi elles consistent avant même d'en discuter et d'en évaluer le potentiel de transformation. Trop souvent, sont d'abord confondus microcrédit et microfinance. Or, le microcrédit n'est qu'un dispositif constitutif de la microfinance qui offre l'accès au crédit à des acteurs – personnes physiques et morales - qui, jusqu'alors, étaient en marge voire exclus des systèmes de financement locaux classiques. En outre, pour qu'il ait une capacité de transformation, encore faut-il que non seulement il soit lié à un mécanisme préalable de collecte et de mobilisation d'une épargne solidaire, mais qu'il soit également associé à un dispositif de micro assurance en particulier dans les Pays du Sud où les épizooties menacent l'équilibre des économies domestiques pastorales, par exemple (Glémain et Bertrand, 2010). En d'autres termes, la question à laquelle on tente de répondre est la suivante : la microfinance peut-elle être substituée à la finance informelle des banquiers aux pieds nus (Servet, 2006) et être complémentaire à la finance formelle, pour faire advenir un système financier social et solidaire ?

En général, nous sommes plutôt en présence d'un univers financier solidaire qui lie accompagnement et financement dans ses pratiques organisationnelles, et qui offre des garanties économiques et sociales pour consolider la relation financière (opérations et services bancaires de base). La finance solidaire devient sous cette hypothèse une finance sociale car, elle n'a pas pour objectif absolu le volet commercial de la microfinance. Finance solidaire n'est pas finance éthique non plus ! La finance éthique relève de l'univers des placements et des investissements socialement responsables. A ce titre, elle se confond pour partie avec la finance participative, qui répond elle aussi à des stratégies de filtrage pour la première au sein d'un portefeuille, et pour la seconde par le biais d'une plate-forme participative au service des épargnants-internautes (Glémain et Cuenoud, 2014). Ce sont les deux sous-univers a-territoriaux de la finance responsable, en ce sens qu'ils ne sont pas « ancrés » à un territoire, même si ils existent à travers des plateformes assurantielles ou bien participatives. Cette finance responsable

ne correspond pas à l'univers de la finance sociale et solidaire (FSS) qui nous intéresse précisément ici. Pour autant, certains acteurs de la finance solidaire – notamment en France avec les Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (C.I.G.A.L.E.S) – ont tenté en vain un rapprochement avec les finances participatives (Associations des CIGALES d'Ile-de-France, d'Auvergne, et de Poitou-Charentes). Dans ce contexte de finances sociales et solidaires en quête de légitimité et de reconnaissance, se pose la question des opportunités, des tensions et du potentiel de transformation qu'elles portent.

Pour apporter des éléments de réponse à cette question centrale de recherche, nous procédons à l'analyse de trois terrains de recherche. Tout d'abord, nous essayons de comprendre la pertinence et la durabilité des accords pluriannuels expérimentés en France entre les régions administratives et les acteurs de la finance sociale et solidaire (FSS), tels que : les délégations régionales du Réseau France Active animant des fonds territoriaux solidaires, et dont l'objectif est de promouvoir l'insertion professionnelle par l'activité économique et l'entreprise sociale, combinant les fonctions d'accompagnement et financement que sont les entreprises sociales associatives et les très petites entreprises. Dans le cadre d'une approche globale, nous avons tout d'abord décidé d'analyser les modalités d'intervention des Régions avec France Active, puis de caractériser l'action de France Active au nom des conseils régionaux et, enfin, de mesurer l'effet qui en résulte relativement aux objectifs fixés en amont : il s'agit de questionner leur performance totale (sociale, économique, et territoriale). Pour ce faire, nous avons utilisé quatre critères d'évaluation (Glémain et le Den, 2008) :

—**Pertinence** : Dans quelle mesure les objectifs et les actions identifiées dans le cadre des conventions en faveur de la création et le développement de l'ESS en répondant aux besoins de ses promoteurs?

—**Efficacité** : En quoi l'action déployée par l'acteur de la finance solidaire et soutenu par la région a atteint ses objectifs ? Et pourquoi?

—**Efficience**: Les résultats et les réalisations l'ont-elles été au meilleur coût?

—**Cohérence** : Existe-t-il une correspondance entre le soutien régional à France Active, ou à d'autres acteurs éventuellement en coproduction avec France Active?

Pour y répondre, nous nous appuyons en première partie sur des analyses de terrain nous avons effectué dans deux régions Française : la région Ile-de-France qui dispose de 7 fonds territoriaux, et la région Pays-de-la-Loire qui n'a qu'un seul fonds territorial mais qui, à elle seule, représente environ 20 % du chiffre d'affaires total du réseau national France Active.

Les résultats présentés et discutés dans cet article recherche font suite à une double évaluation que nous avons mené d'abord avec le cabinet Rambøll Management pour le Conseil régional d'Ile-de-France^[2] (Glemain et Le Den, 2008), puis entre 2010 et 2012 grâce à un contrat conclu avec la délégation régionale France Active-Pays de la Loire (FONDES) (Glemain et Bioteau, 2012). Nous mesurons alors le pouvoir de transformation des finances solidaires dans leur capacité à consolider le modèle économique des entreprises d'ESS, comme les progrès à réaliser dans le co-financement des très petites entreprises (TPE).

En deuxième partie, nous discutons l'apport des finances solidaires à la transition économique et sociale à laquelle est confrontée la Roumanie. Sur ce second terrain, nous dévoilons la capacité des finances solidaires à développer de nouveaux systèmes

financiers en lieu et place des systèmes bancaires de plus en plus commerciaux. Nous concluons enfin par une approche singulière de la performance sociale de la finance solidaire. Pour ce faire, nous discuterons les indicateurs de précarité de la finance solidaire au Bénin, susceptible de participer à un modèle de développement socialement soutenable.

La méthodologie que nous adoptons est celle de l'analyse compréhensive, mêlant analyse stratégique des réseaux « à la Crozier et Friedberg » et l'Actor-Network Theory. L'idée consiste à privilégier « *l'étude des processus et des pratiques d'organisation mettant en jeu les dimensions techniques et sociales* » (Bréchet et Desreumaux, 2007) en finances sociales et solidaires.

1. De la pertinence de l'appui des Régions à France Active pour un « autre (modèle de) développement »

Nous voulons préciser ici que cette recherche a été effectuée avant la réforme territoriale, conduisant à une France des régions de 13 au lieu de la 22 initial. Nous gardons la géographie des régions Ile-de-France et la Pays-de-la-Loire, telles qu'elles ont été ensuite définies. Mais au-delà du périmètre géographique, bien que les modalités et niveaux d'intervention devraient être discutée (section 1), afin de mieux comprendre la logique d'intervention de la région et ses conventions (section 2). Nous cherchons ici à comprendre comment les finances solidaires territorialisées participe à un modèle de développement socialement soutenable qui « garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et, d'autre part, dans leur transmission inter-générationnelle » (Ballet et al. ,2005).

Nous adoptons ici cette définition qui correspond à une réalité des finances solidaires qui s'inscrivent dans une dynamique temporelle à moyen et long terme là où la finance de marché est de plus en plus « courttermiste », et dans une dynamique d'ancrage territorial là où la finance de marché n'a pas de territorialité.

11. Interaction stratégique entre le territoire local et les finances sociales et solidaires.

Le potentiel de la finance solidaire en France peut être mesuré à l'aune des emplois consolidés ou créés par an : 29 000 environ, au nombre de projet financés : plus de 6000 annuellement, ou encore au montant mobilisés en encours financiers par an : 218 millions d'EUR pour plus de 230 millions d'EUR d'encours de garantie. Ces chiffres sont ceux de l'année 2012 pour le réseau français France Active. Ce réseau est intéressant à double titre. D'une part, théoriquement, il conduit à interroger la théorie de l'acteur-réseau selon laquelle l'actant pour être non-humain, au sens de la sociologie de la traduction de Latour et Callon. D'autre part, il porte un modèle de finance « *au service de l'emploi, des personnes et des territoires* ». C'est donc au sein de dernier qu'il convient de trouver les potentialités et les freins éventuels de cette finance solidaire animée par cet acteur particulier de la finance solidaire en France. Si la dimension macro spatiale caractérise la finance de marché, ce sont les infra-territoires qui sont en interaction stratégique avec les acteurs-réseau des finances solidaires.

Notre rendons compte ici d'un premier travail de recherche que nous avons effectué sur les finances solidaires en Région en France. Tout d'abord, nous avons été sollicités en 2008 par le cabinet RambØll Management pour la connaissance que nous avons eu du paysage de la finance solidaire en France (Glemain et Taupin, 2007), dans la cadre

d'une confrontation au terrain que nous avons engagée dès 2002 en France : épargne de proximité et microcrédit personnel garanti avec les Crédits Municipaux en France. Ensemble nous avons élaboré les questionnaires selon les quatre critères énoncés dans l'introduction. Ces questionnaires ont ensuite été complétés par des entretiens avec le Fonds territorial parisien du réseau national France Active, organisé en délégations régionales. Cette recherche-action s'est déroulée sur une année civile, en suivant cet actant particulier non-humain : la délégation régionale France Active Ile-de-France. L'idée consistait à comprendre l'interdépendance entre une collectivité locale représentant la proximité sociale et géographique aux bassins de vie et d'emplois locaux, et un acteur singulier de la finance solidaire mobilisant à la fois l'épargne solidaire de proximité et les fonds d'investissements territoriaux.

Initialement, le soutien de la Région Ile-de-France à France Active concernait uniquement le volet TPE (Très Petite Entreprise). Il s'agissait alors de soutenir un nouvel outil financier solidaire à destination de la création d'entreprises individuelles de très petite taille (TPE) pour lutter contre le chômage, donc au service d'une politique sociale en faveur de l'emploi. Ce volet des finances solidaires est à ce titre relativement « social business » car, il s'agit de contraindre à entreprendre son propre emploi et non à porter un véritable projet d'entreprises. Il répond du postulat du courant de l'entrepreneuriat social, inspiré de la thèse du Pr. Muhammad Yunus, selon lequel : « *en tout individu sommeille un entrepreneur qu'il convient de réveiller* », implicitement pour lutter contre la pauvreté.

Dans ce contexte d'une Région qui conduit une politique de l'emploi, les pratiques des finances solidaires nous permettent de comprendre les axes de développement « entrepreneuriat » qu'elles sont censées soutenir. Par « pratiques », il faut entendre en sociologie des organisations : « *l'ensemble des actes par lesquels les membres d'une organisation résolvent les multiples situations problèmes qu'ils rencontrent dans la poursuite des objectifs et des missions qui leur ont été assignées* » (Foudriat 2005, p.17). Il vient :

| Axe de développement | pratiques |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - TPE en création ou en développement, - Soutenir les jeunes créateurs d'entreprises, - Projets agri-ruraux, - Offrir une garantie solidaire pour initier ou consolider la relation bancaire, - Entreprises sociales innovantes. | <ul style="list-style-type: none"> Créer une offre de financement, d'accompagnement et de suivi, propre aux TPE, Accompagnement et financement de projets entrepreneuriaux portés par les jeunes, Accompagnement et financement de projets agri-ruraux créateurs d'activités économiques et donc d'emplois, Offrir une garantie qui couvre au moins 65% du montant emprunté, Créer un accompagnement et un financement dédié aux entreprises sociales. |

En d'autres termes, l'innovation financière consiste à soutenir, par des apports en capitaux de proximité, la possibilité de solliciter un financement bancaire en offrant une garantie qui couvre le risque de financement des entrepreneurs de TPE, souvent peu préparés techniquement et psychologiquement à devenir des chefs d'entreprises. C'est pourquoi, la finance solidaire double son action de financement solidaire à celle de l'accompagnement individuel qui produit un instrument convivial renforçant la capacité des entrepreneurs (souvent) contraints de créer leurs propres activités génératrices de revenus. En ce sens, nous trouvons ici un point commun avec le microcrédit dans les

Pays du Sud, tout en dévoilant également une limite à la finance solidaire à visée TPE. Face à ce constat et à un changement organisationnel de l'administration publique locale, la Région a décidé d'élargir en 2005 son champ d'appui à l'acteur-réseau France Active Ile-de-France au secteur de l'économie sociale et solidaire, afin de promouvoir le développement d'un tissu productif local au service de l'emploi intégrant les entreprises sociales (associations) et de la cohésion sociale.

Ce mouvement organisationnel qui a fait passer la mission ESS du secteur entreprises à celui de mission de solidarité, est intéressant à analyser parce qu'il illustre la représentation sociale qui maintient à part l'ESS et ses organisations : un espace de solidarité sociale et non celui d'une force économique à part entière. L'élargissement de la convention TPE au financement de l'activité ESS a conduit le Conseil régional d'Ile-de-France à voter une subvention aux fonds territoriaux de fonctionnement afin qu'ils prennent en charge l'accompagnement et le financement des entreprises sociales [3] sous statut associatif, en développant des outils financiers tels que : les garanties (2005), les contrats d'apports associatifs (2007) et le Fonds d'investissement de solidarité régionale (2008). C'est donc la gamme de l'intervention de l'acteur de la finance solidaire qui a élargi l'activité TPE à l'ESS, rejoignant ainsi les pratiques des autres les autres acteurs régionaux en France comme Bretagne Active ou Pays-de-la-Loire Active avec FONDES (Fonds de Développement des Entreprises Sociales). Cela signifie en stratégie des organisations, que ce sont les conditions politiques régionales constructives, auxquelles est soumis cet acteur de la finance solidaire, qui lui ont permis de repousser ses propres limites organisationnelles et, partant de là, de faire évoluer son modèle économique complet. Cette nouvelle structuration de son mode d'organisation est spécifiée en termes de territoires d'intervention :

| Échelle territoriale d'intervention | Nature de la convention |
|-------------------------------------|---|
| Locale | Convention de fonctionnement avec chacun des 7 fonds territoriaux et la mise en correspondance des lignes de couverture France Active |
| régionale | Accord avec l'association régionale France Active et l'action régionale du contrat d'apport Associatif |
| Nationale (obligation formelle) | Une convention lie la région Ile-de-France avec France Active Garantie la société pour la gestion des outils financiers back-office |

Source : d'après Glémain et Le Den (2008, p. 6)

Le Niveau national n'est pas en soi un niveau d'intervention à l'exception de la société d'investissement France Active (SIFA) qui est à l'appui de ces fonds territoriaux. En fait, il s'agit d'un accord contractuel entre France Active et les conseils régionaux avec lesquels elle travaille, qui délègue la responsabilité d'agir aux délégations territoriales régionales de France Active. Par conséquent, nous comprenons la relation d'intimité qui s'établit entre l'échelle locale et les finances solidaires pour être au service, voire faire advenir, un territoire entendu comme un construit à la fois économique et social. Quelles sont alors les logiques d'intervention territorialisée de ces acteurs-réseau de finances solidaires ?

12. la logique d'intervention et les conventions de la Région avec l'actant de la finance solidaire.

Nous pouvons comprendre le soutien des Régions aux tissus productifs locaux principalement animés par des petites et moyennes organisations relevant de l'économie

de marché, autant que ceux relevant de l'ESS. Ils sont communément au cœur des bassins de vie et d'emploi qui constituent l'environnement de l'action et du soutien socio-économique au territoire local. En revanche, le soutien de la Région Ile-de-France d'initiatives aux infra Territoires [4] et TPE interroge. En effet, si le but ultime de la Région est de " *faciliter le développement de projets d'ESS* ", le soutien aux TPE sert aussi le développement du modèle d'économie de marché. Ce serait donc la promotion d'une économie plurielle qui serait ainsi concernée.

Cet état de fait tient, apparemment, aux missions des régions administratives en France : les politiques de l'emploi (y compris l'insertion par l'activité économique qui à l'origine, appartient plutôt aux missions des conseils départementaux) et le développement économique (création d'activités et d'entreprises). Cette dynamique répond, pour reprendre les travaux de Benzerafa *et al.* (2011, p.353), d'une injonction à " *à la recherche de performances qui nécessite la mise en place d'indicateurs* », parce qu'en France ne compte que ce qui se compte ! En d'autres termes, l'évaluation de l'appui de la région Ile-de-France à France Active aux entreprises sociales et aux TPE, permet de mesurer l'impact de son soutien à l'accompagnement et au financement des entreprises sur l'emploi local et la cohésion sociale, directement et indirectement. Il semble, dans le cadre de nos observations de terrain que le soutien régional à France Active a participé tout d'abord dans le cadre des districts industriels de finance solidaire à la structuration des systèmes de financement locaux, puis à la structuration d'un tissu productif local consolidé. L'idée est de compenser pour partie le creux bancaire, c'est-à-dire : la difficulté d'accès au financement - en particulier de l'investissement en l'expansion - des très petites entreprises et des entreprises sociales sous statut associatif. L'univers des districts industriels de finance solidaire (financement des entreprises sociales [5]) peut être caractérisé comme suit :

| | Financement d'entreprises sociales (FINES) |
|---|---|
| Cible | Entreprises d'insertion par l'activité économique ; entreprises d'utilité sociale ; associations employeurs ou les gestionnaires |
| En amont des systèmes de soutien | Support de périphériques locaux ; Boutiques de gestion |
| Systèmes de soutien extra-bancaire | Chambres régionales de l'ESS ; ACCRE-EDEN |
| Principaux prescripteurs | Région, chefs des réseaux de l'Insertion par l'activité économique ; DDTEFP ; URSCOP |
| Bailleurs de fonds | Communautés locales ; banques coopératives régionales ; La nef ; CIGALES |
| Temps d'expertise par dépôt de fichiers | 42h00 sans suivi ; 56 h 00 avec suivi |
| Outils mobilisables | Fonds de contributions volontaires, contrats de contributions volontaires ; Investissement du Fonds de solidarité régionale ; Société d'investissement France Active ; Emploi de Fonds Commun de Placement Insertion ; Garantie France Active ; épargne solidaire |
| Conditions d'emploi | Régional (FAA, CAA, FAG et République fédérale d'Yougoslavie) ; National (SAF ; FCP - IE) |

Source : basé sur le Glémain et Le Den (2008, p.12).

Comme indiqué dans notre rapport: "l'activité TPE est très marquée par une dimension locale et cette proximité à la fois aux porteurs de projets et avec d'autres réseaux de soutien et de financement est fondamentale » (Glémain et Le Den 2008, p.16). En d'autres termes, l'activité de finance solidaire s'inscrit dans une logique de réseau et de

coopération. La démarche consiste à co-construire avec les acteurs locaux qui sont les plus proches pour les publics cibles (BG entreprendre, par exemple), afin de mettre en corrélation (conduite et évaluation de projet) ingénierie d'entreprise et ingénierie financière (Comité d'engagement). Parfois, ce sont les régies de quartiers (RQ) ou les « Centres Communaux d'action Sociale » (CCAS), qui apparaissent comme les principaux prescripteurs en amont. Il y a donc solidarité sociale locale induite.

Sur une échelle de « 1 à 6 » à la question : dans quelle mesure les outils de France Active ont répondu aux besoins exprimés ? 30 % des personnes interrogées ont répondu « 6/6 » et 32 % « 5/6 », et 70 % pensent que leur crédibilité auprès des banquiers a été consolidée !

13. De l'efficacité du soutien régional aux activités de France Active.

Par l'efficacité de l'aide, on doit comprendre l'adéquation entre les objectifs de l'action confiée et les résultats de cette action. L'action de France Active dans la région Ile-de-France est plus intensifiée en activité FINES que l'activité TPE. Cela est dû, en partie du moins, à l'échelle territoriale à laquelle se place Ile-de-France Active, laissant aux délégations départementales l'activité TPE.

Selon l'approche évaluative, nous commençons par confronter les objectifs qui ont été définis dans le cadre du soutien contractuel et de financement avec la Région, les objectifs escomptés en termes de création d'emplois et de consolidation. Sur la période 2005-2007 résultats [6], nous observons ce qui suit :

| (Département) Et le nom | Projets accompagné par | Projets financé par | Emplois créés Ou consolidés |
|----------------------------|---------------------------|------------------------|--------------------------------|
| [7] PIE (75) | 43 | 19 | 251 |
| AFile 77 (77) | 28 | 21 | 209 |
| EA (91) | 11 | 17 | 108 |
| HDSI (92) | 38 | 26 | 225 |
| Garances (93) | 34 | 25 | 215 |
| SAI (94) | 39 | 21 | 172 |
| Prisme (95) | 30 | 25 | 372 |
| Total | 223 | 154 | 1552 |
| objectifs % | 104 | 75 | |

Source : d'après le Glémain et Le Den (2008, p.27)

Le soutien de l'administration publique locale permet à l'acteur de la finance solidaire de consolider son cœur de métier : l'accompagnement, tout en réalisant le financement solidaire de projets soumis au comité d'engagement. En ce qui concerne les entreprises sociales, ce sont près de 19 emplois par structures qui ont été consolidés ou créés. C'est pourquoi sur la période 2005-2008, la région Ile-de-France a abondé deux outils mobilisables conjointement pour consolider le secteur local d'ESS : France Active garantie (FAG) et Contrat d'Apport Associatif (CAA). FAG facilite l'accès aux prêts bancaires, et consolide la relation bancaire du bénéficiaire. Ainsi important effet de levier sur les fonds recueillis dans le cadre de la médiation. La CAA est un apport en quasi-fonds propres. L'idée ici est de fournir des fonds propres qui financent directement les fonds de roulement de l'entreprise associative doivent être encaissés

nette. C'est aussi la possibilité de mettre en œuvre un concours bancaires courants. La finance solidaire s'est donc du microcrédit et de la micro assurance combinée, ici sous forme de garantie. Selon nos observations, nous obtenons :

| | FAG | CAA | Y compris les FAG + CAA |
|---------------|-----|-----|----------------------------|
| TARTE (75) | 5 | 5 | 3 |
| AFile 77 (77) | 5 | 12 | 5 |
| EA (91) | 0 | 5 | 0 |
| HDSI (92) | 5 | 9 | 2 |
| Garances (93) | 7 | 8 | 7 |
| SAI (94) | 5 | 10 | 3 |
| Prisme (95) | 8 | 11 | 8 |
| Total | 35 | 60 | 28 |

Source : d'après le Glémain et Le Den (2008, p.30)

Bien que Essonnes Active (EA) ait été plus récemment affilié à France Active, nous constatons que l'outil financier « Apport de contrat Associatif » (Contrat apport Associatif) est presque deux fois plus utilisé que l'outil « Garantie actif de France ». Cela reflète l'intervention en haut de bilan du financier solidaire, qui envoie ainsi un signal positif aux autres bailleurs de fonds potentiels dont la caisse locale de la banque coopérative régionale qui joue le jeu du financement au service du développement territorial de proximité, de proximité sociale et de proximité géographique. En outre, l'association (CAA + FAG) exprime le fait que : lorsque l'outil FAG est mobilisé, il est 8 fois sur 10 avec un CAA. Par conséquent, le contrat d'apport Associatif est l'outil le plus efficace et à ce titre, peut être vu comme un indicateur de performance de la collecte de fonds France Active. Par conséquent, le soutien de la région Ile-de-France est justifié et a été en croissance constante durant la période 2005-2008 observé

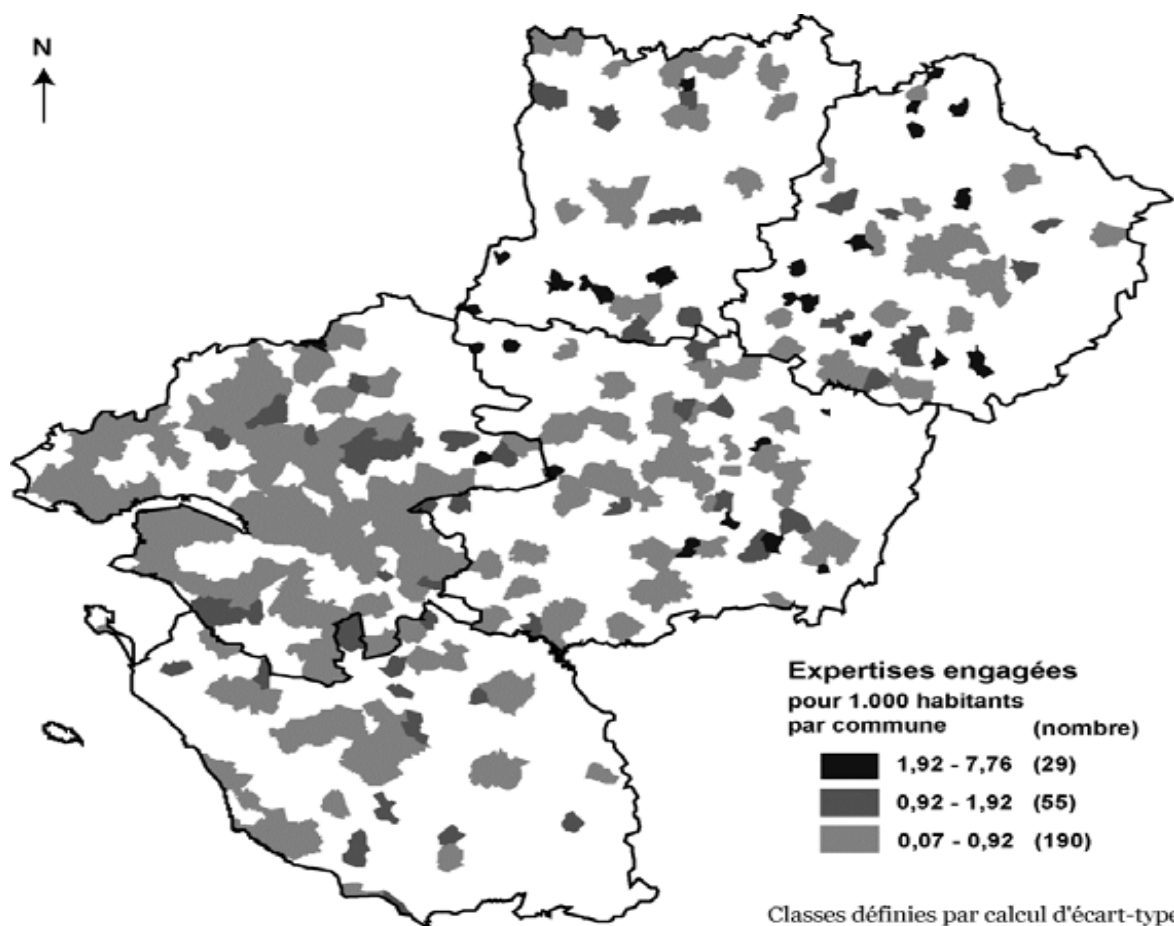
14... à une approche qualitative du potentiel de consolidation des tissus productifs locaux pour pérenniser le soutien régional à France Active.

Les acteurs locaux de l'Ile-de-France Active étaient financés en 2008 à 38 % par les départements où elles évoluent, à 21 % par l'Etat dans le cadre de la politique sociale et emploi, à 20 % par le Fonds Social européen (FSE), et enfin à 16 % par la Région. Mais, derrière ces chiffres, nous comprenons que l'aide régionale est deux fois plus importante pour l'activité FINES que pour l'activité TPE. Il y donc une politique discrétionnaire de la région Ile-de-France pour la structuration du secteur de l'ESS dans son territoire de marque, et France Active devient le bras de sa politique de développement économique territorialisé de ses engagements sociaux. Ainsi, il serait facile pour rejoindre les thèses de certains sociologues (Hely et Moulévrier, 2013) pour lesquels l'ESS ne serait qu'une « nouvelle » délégation de service public de solidarité sociale abandonnée, pour partie, par l'Etat-Providence. Cela soulève la question de la cohérence entre les organisations de finance solidaire et de leur environnement et nous invite à mobiliser Mintzberg (1982).

Pour Mintzberg, cité par Bernoux (2010, p.103), il n'y a pas " une « bonne » organisation " mais: " *il existe des organismes mieux adaptés que d'autres à toutes les contraintes (...)* ". Il s'agit de la configuration « *ad hoc* » qui semble correspondre aux organisations de finance solidaire parce qu'ils sont axés sur l'innovation financière

favorable à la résolution des problèmes d'insertion sociale et professionnelle : d'intégration locale, tout simplement. Cependant, en raison d'une relation (très) étroite avec les administrations publiques locales, on peut se demander jusqu'à quand durera la convergence des intérêts et des projets individuels de territoires solidaires portés en interne des organisations de finances solidaires vers le projet collectif ?

Prenons une autre région française où nous avons développé une observation de longue durée de 10 années, les Pays-de-la-Loire où le FONDES est le réseau de l'acteur territorial France Active (Glemain et Bioteau, 2011). À la fin de 2010, le FONDES a accompagné 1393 créateurs d'entreprises individuelles (TPE), ce qui a abouti à la création de 930 emplois dans le secteur privé lucratif. L'association a également accompagné dans leur développement 259 entreprises sociales, en particulier des associations d'employeurs, représentant 2000 emplois au total. Si l'empreinte économique en termes d'emplois externes semble tout à fait significative, cet état de fait ne serait pas possible sans des partenariats bancaires locaux comme nous avons démontré dans le cadre du financement relationnel. Plus important encore, sur les 9 millions d'euros engagés en 2010 pour parvenir à ce résultat, 7 millions (soit 77,8 %) proviennent de ressources de l'État, « Caisse des Dépôts et consignations "(CDC), et du Conseil régional des Pays-de-la-Loire. L'association FONDES, en 2010, s'appuie sur une équipe de 27 collaborateurs répartis sur 30 sites (7 principaux bureaux et 23 bureaux secondaires), à l'échelle des cinq départements composant la Région administrative.

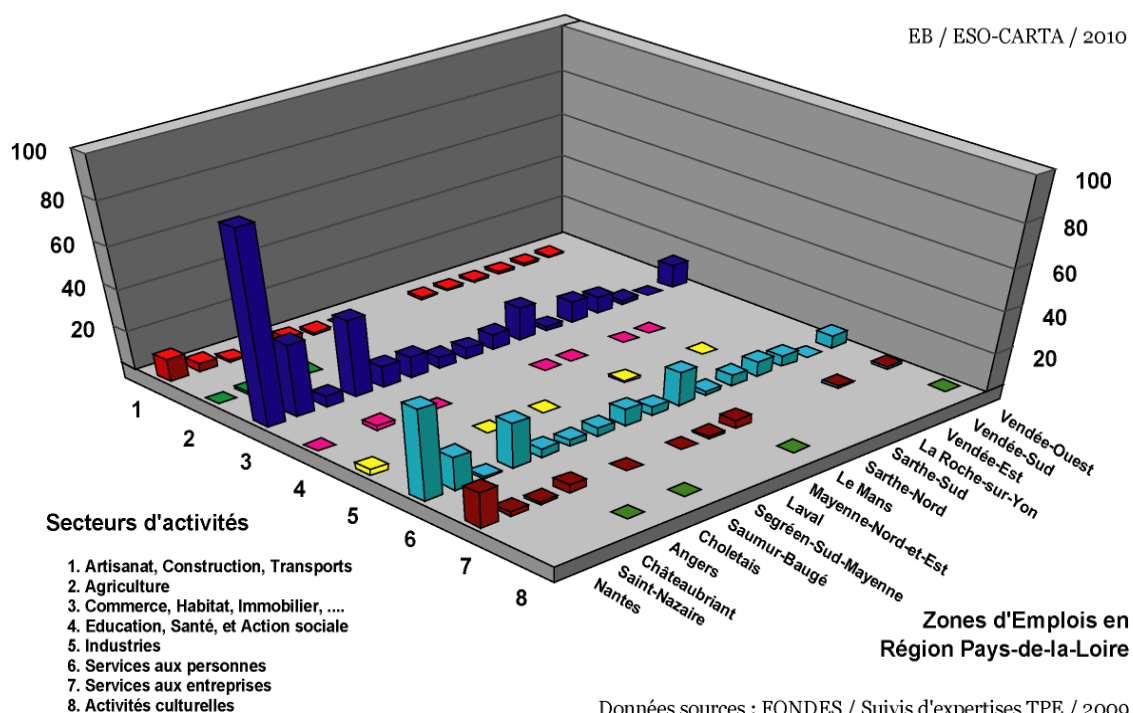


EB / ESO-CARTA / 2010

Données sources : FONDES / Suivis d'expertises TPE / 2009

Nous prenons note avec l'outil de cartographie que nous avons obtenu^[9] que la cohérence entre les objectifs, les compétences et les structures, mérite d'être sans cesse remise en question, rejoignant en cela les conclusions de Bernoux (2010, p.106). En effet, la carte montre une concentration d'expertise de l'action de finances solidaires sur le territoire métropolitain de Nantes-Saint Nazaire, laissant une action plus diffuse dans le reste de la région. Deux risques majeurs peuvent se poser. Le premier peut conduire à une concentration de TPE au niveau micro territorial, sur des activités commerciales très concurrentielles (Domens et Sebban, 2007). Par conséquent, la question de l'efficacité du processus d'intégration socioprofessionnelle est posée. Afin de donner corps à cette question, nous avons regroupé dans une même représentation par zone d'emploi et secteur d'activité, le nombre d'entreprises expertisées par FONDES. Il vient :

Distribution par Zones d'Emplois et par secteurs d'activités
des entreprises expertisées par le FONDES entre janvier et septembre (inclus) 2009



De cette représentation, nous apprenons que ce que nous craignons est réalité. En effet, les TPE sont pour la plupart des entreprises investies dans le commerce et les services aux personnes, l'un comme l'autre est une « *économie de la vie quotidienne* » parmi les plus concurrentielles. De plus, nous confirmons le monopole territorial du domaine de l'emploi Nantes - Saint Nazaire métropole, laissant loin derrière ceux d'Angers, Laval et au Mans, phares de quatre villes des départements Loire Atlantique. Les finance solidaires se trouvent localement contraintes par :

– une histoire locale de l'action et des politiques territoriales, les matrices territoriales diffèrent d'un département à l'autre, et ici entre les activités économiques,

des besoins spécifiques qui peuvent concerner un territoire plus qu'un autre, comme illustré dans le secteur très important de la part de la petite enfance, famille et jeunesse autour de Nantes ; C'est ici principalement des crèches

associatives créés au cours de l'année 2009 en réponse notamment aux besoins des péri-urbains.

On comprend mieux l'importance du soutien du public pour les régions en France Active donc de soutenir et de financer l'entreprise dans des entreprises sociales ou TPE. Mais la question aujourd'hui de la couverture locale des nouveaux territoires régionaux en France avec des régions plus ou moins grandes avec les cultures locales et parfois très différents ? Et, qu'en est-il à l'échelle de Pays en pleine transformation ?

2. Les finances solidaires en Roumanie: au service de quelle transition économique et sociale?

À la fin des années 1990, suite à la demande d'adhésion à l'UE de dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO) entre 1994 et 1996, la Commission européenne a entrepris une évaluation de la capacité des divers États d'Europe centrale à répondre aux critères de l'Agenda 2000 (Commission européenne, 1997). Seules l'Estonie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque et la Slovaquie les avaient alors simultanément :

—L'existence d'une économie de marché viable, capacité à faire face aux pressions de la concurrence et les forces du marché au sein de l'Union européenne,

—La garantie de démocratie dotée d'institutions stables, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme, respect des minorités et leur protection,

—La capacité d'assumer les obligations de l'adhésion, notamment de souscrire aux objectifs de la politique, économique et monétaire.

Comme la Bulgarie et la Lituanie, la Roumanie a respecté ni le premier ni le troisième critère. Le tableau suivant reflète les atouts et les difficultés initiales, certains PECO et l'URSS pour régler le problème de la transition. La Roumanie est, d'abord, moins bien classé à l'époque - cette classification est confirmée encore aujourd'hui : le PNB de ces différents États se place actuellement dans le même ordre de classement.

Avantages initiaux des « orientale » face à la transition.

| Pays | Degré de conviction vers le marché | Capacité de commercialiser le comportement | Critères économiques internes | Critères économiques externes | Total |
|-----------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|----------|
| URSS | 6 | 6 | 7 | 2 | 6 |
| Bulgarie | 5 | 3 | 1 | 5 | 5 |
| Hongrie | 1 | 2 | 4 | 7 | 3 |
| Pologne | 2 | 1 | 5 | 4 | 2 |
| Roumanie | 7 | 7 | 6 | 1 | 6 |
| Tchécoslovaquie | 4 | 3 | 2 | 3 | 1 |
| GDR | 2 | 5 | 3 | 6 | 4 |

Source : Tiraspolsky, Wild (1992), cité par Ricoeur-Nicolai *al.* (1999, p.1113)

Lecture : classement des pays selon leurs points forts: 1 = première ligne.

En 2008, suivant l'adhésion l'année précédente de la Roumanie et la Bulgarie à l'Union européenne, la Commission européenne mène une nouvelle étude qui, pour l'instant, pointe la persistance de problèmes structurels (y compris le manque de préparation des ressources humaines) et pour la Roumanie, les défauts dans la perception de la TVA et le suivi des flux financiers. Ce dernier point interroge le système financier roumain

directement. Est-il possible de dire que nous sommes en présence à la fois d'un système bancaire domestique toujours en transition, et d'un système de finance sociale et solidaire émergent?

Afin d'apporter des réponses, nous nous appuyons sur une étude documentaire, appuyée par une connaissance partagée avec des collègues universitaires locaux de Timisoara et de Cluj. Une étude de terrain est en préparation actuellement. Nous définissons les conditions définitives d'une approche par les économies de la grandeur. Ce travail est également impliqué dans la compréhension des nouveaux Instruments financiers de l'économie sociale (IFES) dans l'UE, et en comparaison avec le cas français et le cas roumains tous les deux pays francophones¹.

21. En Roumanie : Un système bancaire abrite encore en transition ?

Depuis les années 1980, les systèmes bancaires en Europe a souffert des effets combinés de la DE spécialisation DE réglementation et de la libéralisation. Il s'ensuit la mise en place d'un secteur bancaire qui rend les institutions bancaires isomorphe, c'est-à-dire moins distinctes les uns des autres sur un marché concurrentiel et de plus en plus internationalisé.

En 1990, la Banque commerciale de Roumanie est créé (BCR) pour porter les activités commerciales de la Banque Nationale de Roumanie (BNR). Cette tendance vers la commercialisation d'opérations de banques est renforcée par la loi bancaire n° 58/1998 qui privatise la Banque roumaine de développement dont le capital s'ouvre jusqu'à 41 % à la "Société Générale" (135 millions USD) d'une part et, d'autre part, à la Banque postale (BP), dont le capital est détenu depuis 45 % par la General Electric Capital et le portugais Banco de Investimento. En 2001, c'est la Banque agricole qui devient Raiffeissen Bank SA. Ce sont ains 45 institutions bancaires qui animent le système roumain en 2008, contre seulement 11 en 1990. À la lecture des tableaux suivant, nous constatons que le système bancaire roumain repose sur un oligopole de 3 banques, qui détiennent de plus de 50 % de parts de marché.

¹ Il est important de souligner que les entretiens et les enquêtes sur place ont été faits en français de façon à ce que nous n'introduisions ni biais de familiarité, et que nous levions les biais de proximité géographique.

Tableau 3 Le classement des banques en fonction des actifs au 31.12.2006

| La banque | Part de marché | Actifs mil. eur | La banque | Part de marc. | Actifs mil.eur | La banque | Part de marc. | Actifs mil. eur |
|-----------------------|----------------|-----------------|---------------------|---------------|----------------|-------------------|---------------|-----------------|
| 1. BCR | 26,2% | 13.330 | 14. OTP | 1,5% | 781 | 27. Garanti Bank | 0,3% | 160 |
| 2. BRD | 16,3% | 8.288 | 15. Citibank | 1,4 | 719 | 28. Libra Bank | 0,3 | 150 |
| 3. Raiffeisen | 8% | 4.078 | 16. Finansbank | 1,4 | 704 | 29. Emporiki Bank | 0,2 | 108 |
| 4. HVB Ţiriac | 5,10% | 2.610 | 17. Eximbank | 1,4 | 696 | 30. Mindbank | 0,2 | 102 |
| 5. Banca Transilvania | 4,7% | 2.390 | 18. Piraeus Bank | 1,1 | 570 | 31. RIB | 0,2 | 89 |
| 6. Bancpost | 4,5% | 2.275 | 19. Banca Carpatica | 0,9 | 484 | 32. C.R. Firenze | 0,1 | 75 |
| 7. ING | 4,2% | 2.140 | 20. Italo-Romana | 0,8 | 385 | 33. Blom Bank | 0,1 | 63 |
| 8. Alpha Bank | 4,2% | 2.113 | 21. Romextera | 0,7 | 361 | 34. RBL | 0,1 | 73 |
| 9. CEC | 4,1% | 2.083 | 22. Sanpaolo IMI | 0,7 | 328 | 35. Banca di Roma | 0,1 | 58 |
| 10. ABN Amro | 3,10 | 1.558 | 23. Egnatia | 0,5 | 227 | 36. Porsche Bank | 0,1% | 59 |
| 11. Volksbank | 2,7% | 1.379 | 24. Procredit | 0,4 | 221 | 37. HVB Locuinte | 0,02 | 12,5 |
| 12. Banca Romănescă | 2,1% | 1.052 | 25. Anglo Romanian | 0,3 | 172 | | | |
| 13. UniCredit | 1,7% | 845 | 26. Bank Leumi | 0,3 | 171 | | | |

Source: Interprétation après www.bnro.ro, www.wall-street.ro, www.zf.ro

Tableau 4 L'évolution de la part de marché pour les 10 premières banques commerciales de Roumanie dans la période 2003-2006

| Rang | | | La Banque | 2003 (%) | 2004 (%) | 2005 (%) | 2006 (%) |
|------|------|------|-----------------------|----------|----------|----------|----------|
| 2006 | 2005 | 2004 | | | | | |
| 1 | 1 | 1 | 1. BCR | 29,3 | 26,1 | 25,7 | 26,2 |
| 2 | 2 | 2 | 2. BRD | 13,3 | 13,0 | 15,0 | 16,3 |
| 3 | 3 | 3 | 3. Raiffeisen | 6,9 | 9,2 | 8,7 | 8,0 |
| 4 | 5 | 7 | 4. HVB Ţiriac | 5,9 | 7,3 | 7,4 | 5,1 |
| 5 | 8 | 10 | 5. Banca Transilvania | 2,3 | 2,9 | 3,9 | 4,7 |
| 6 | 6 | 8 | 6. Bancpost | 4,1 | 4,6 | 4,5 | 4,5 |
| 7 | 4 | 5 | 7. ING | 4,2 | 5,6 | 5,3 | 4,2 |
| 8 | 9 | 9 | 8. Alpha Bank | 3,3 | 3,2 | 3,8 | 4,2 |
| 9 | 7 | 4 | 9. CEC | 6,9 | 5,9 | 4,4 | 4,1 |
| 10 | 10 | 6 | 10. ABN Amro | 5,1 | 4,9 | 3,7 | 3,1 |

Source: Interprétation après www.bnro.ro, www.wall-street.ro, www.zf.ro

Le paysage bancaire roumain est donc relativement concentré avec des banques, pour la plupart, « commerciales ». Il est donc tourné vers le financement des grands secteurs économiques nationaux, au détriment du financement pour les petites activités industrielles et commerciales au niveau local. Ainsi, nous avons affaire à une banque locale faible qui, depuis 2008, est assimilée, en partie, aux caisses populaires et aux institutions de microfinance. Dans une certaine mesure, ceci explique le fait que la Roumanie apparaisse comme le deuxième pays en termes d'activité du micro crédit dans l'Union européenne.

Le secteur de la microfinance en Roumanie se développe depuis le début des années 1990. Il s'inscrit dans une forte croissance économique qui a ouvert des possibilités de créations de petites et micro entreprises, comme dans le reste de l'Europe. Ainsi, les microentreprises représentent environ 90 % de total des PME du pays.

Evolution du nombre de petites et moyennes entreprises en Roumanie

| Size | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Micro | 375804 | 374255 | 377.49 | 417366 | 358787 | 386561 | 41076 | 43102 | 602711 | 573299 |
| Small | 29121 | 30340 | 302312 | 33856 | 36392 | 39128 | 43419 | 47.022 | 49560 | 43724 |
| Medium | 7504 | 7737 | 7761 | 8147 | 9121 | 9158 | 9322 | 9577 | 9753 | 8435 |
| TOTAL | 41242 | 41233 | 415491 | 459369 | 404300 | 434.84 | 463.50 | 487.62 | 662024 | 625458 |

Sources : Étude d'impact de la crise dans le secteur des PME : <http://www.revecon.ro/articles/2011-2/2011-2-5.pdf>; ANDRES ; MEBE ; BASE

Ainsi que nous l'avons observé en France (Glemain, Bioteau, Ribeiro, 2012), ces microentreprises doivent être appréhendées comme des initiatives entrepreneuriales, qui « répondent aussi aux attentes locales (rurales ou urbaines) nouvelles ou renouvelées qui correspondent aux besoins des micro territoires "(Manoury 2001, p.47). Ces microentreprises sont en besoin de financement pour leurs investissements, qui ne sont plus satisfaits pas les institutions bancaires nationales. C'est pourquoi, depuis la loi 25/2006, la Roumanie a reconnu officiellement et l'agrée des instituts de Microfinance en tant que nouveaux acteurs du développement économique, et les soutient avec des fonds de cohésion locale et sociale parce qu'ils créent des emplois et qu'ils répondent à des besoins communautaires spécifiques, tels que : OMRO. Neuf IMF animent actuellement le paysage roumain de la microfinance. Nous les présentons ci-après :

IFM roumain territorialisés.

| | Exprimer des finances | Occasion Microfinance Romania (OMRO) | INTEGRA microfinance IFNSA |
|---|--|--|--|
| Année de création | 1996 | 1995 | 2000 |
| Emplacement | Timisoara | Régions centrales | Oradea, Brasov |
| Inspiration | Projet de modèle pour le développement dans le monde | Fondation Izvor | Économie de la communauté des pays de l'Est |
| Portefeuille de prêts bruts d' euros | 8,3 millions | 9,7 millions | 313222 |
| Nombre d'emprunteurs actifs | 2366 | 2155 | 135 |
| Objet | Services à la population dans les zones urbaines | Soutien à la création d'emplois dans l'agriculture, commerce, services | Microentreprises, l'entrepreneuriat rural, l'esprit d'entreprise chez les femmes |

| | LAM | Fondation pour la Promotion de l'économie agricole et régionale (FAER) |
|--|--|---|
| Année de création | 1992 | 1992 |
| Emplacement | Covasna, Harghita, Brasov | Maramures, Bistrita, Suceava |
| Inspiration | Afin d'aider les églises encycliques en Suisse-Confédération Suisse | Afin d'aider les églises encycliques en Suisse-Confédération Suisse |
| Portefeuille de prêts bruts d'euros | 2,42 millions | 1,43 millions |
| Nombre d'emprunteurs actifs | 698 | 609 |
| Objet | Soutien au développement du secteur privé agricole et support pour l'installation de petites et microentreprises en milieu rural | Ferme aide installation et PME dans les régions rurales, soutien pour le tourisme rural, aide à l'accès au financement où il n'y a aucun système bancaire local |

Ces premiers instituts de Microfinance (IMF) ont la fonction d'accompagner les deux la dynamique du tissu productif local en soutenant la création ou l'expansion des petites et microentreprises pour lutter contre le chômage, et participer au développement soutenable du territoire en soutenant les zones rurales. C'est donc bien une microfinance sociale et territoriale qui se développe en Roumanie, sur la base d'un modèle de proximités et d'innovation financière territorialisée. On compte également parmi les acteurs de la finance sociale et solidaire roumaine des « généraliste » :

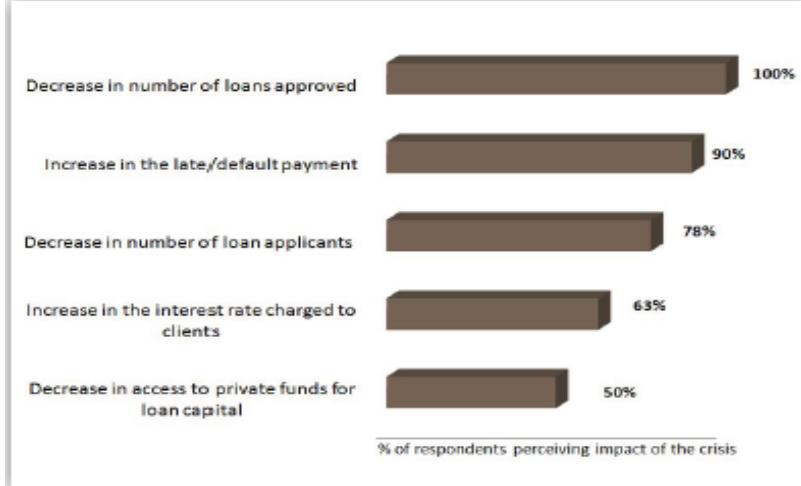
IFM roumain « généralistes ».

| | CAPA Finance | SE Micrifinance | Centre pour le développement économique | Association nationale des caisses populaires roumaines (UNCAR) |
|---|---|--|--|--|
| Année de création | 1996 | 1992 | 1992 | 1992 |
| Emplacement | Zones rurales et urbaines | Zones urbaines et rurales | Zones rurales | Zones urbaines |
| Inspiration | World Vision International | Organisation de Christ d'orientale, organisation de charité chrétienne | Soros Open Network | L'entrepreneuriat social : social objective et, selon les principes de l'organisation commune de marché |
| Portefeuille de prêts bruts de euros | 18,3 | 2.4 | 6.8 | 307 |
| Nombre d'emprunteurs actifs | 6981 | 287 | 3498 | 782511 |
| Objet | Services aux particuliers, les entrepreneurs, les entrepreneurs en milieu rural | Chefs d'entreprise et des petites et microentreprises dans des zones urbaines et rurales | Fournir des conseils et des produits financiers à développer des entreprises rentables et durables | Les bénéficiaires peuvent être bénéficiaires bien qu'à faible revenu de l'accéder à du crédit à la consommation, dont ils sont exclus par ailleurs, services aux employés des organismes non bancaires |

Ce second groupe d'IMF présente le volet « commercial » de la microfinance en Roumanie, mais aussi son inspiration du modèle anglo-saxon de l'entrepreneuriat social. En effet, il favorise l'accompagnement et l'objet social de la finance responsable. Il rejoint tel quel le modèle du « Capitalisme moral » de Yunus (2008) où les social businesses sont des entreprises qui doivent gagner de l'argent sans être pour autant maximisatrices de profits, et qui consacre une partie des bénéfices à la diminution des coûts et à la production d'avantages pour les actionnaires. Ces dernières relèvent à ce titre moins de l'économie sociale et solidaire, que de l'économie responsable ou étiq.

En l'absence d'un système bancaire local suffisamment présent eu égard à la concentration subie, le secteur de la microfinance en Roumanie est devenu un acteur à part entière du financement du développement économique local et de la cohésion sociale. Mais, il est fragilisé par la crise. Cela se traduit par la crainte de voir se développer les défauts de paiements, la réduction des microcrédits, la montée des taux d'intérêts, le tarissement de l'accès aux fonds privés.

Représentation des effets de la crise sur les IFM roumain



Source : Eurom 2010, p.14

En théorie et pour conclure cette première analyse du contexte roumain, il semble possible de mobiliser l'économie des grandeurs de Boltanski et Thévenot (1991) pour comprendre le marché roumain de la microfinance. En effet, compte tenu de ce que nous observons, nous émettons l'hypothèse de la coexistence des trois mondes, caractérisant système de financement domestique : le monde industriel, le monde marchand et le monde civique, que nous résumons dans le tableau ci-dessous.

Économies de la grandeur pour comprendre le marché roumain de la microfinance.

| Monde | Quantités (base des conventions) | Espace | Relations | Acteur roumain |
|------------|---|--|--|---|
| Industriel | Efficacité économique (mondialisation, normalisation) | L'intérieur et européen | Fonctionnelle et anonyme | Système bancaire roumain |
| Marchand | Avantage personnel (résultat économique, size) | « sans », c'est-à-dire n'importe où dans le cadre mondialisé | Opportunistes | Instituts de Microfinance commerciales (Social Business): finance CAPA, se, CDE, UNCAR |
| Civique | Solidarité (intérêt collectif, viabilité sociale) | Englobant et inclus (construit) | Égalitaire, support (soutien et suivi) | Instituts de microfinance (sociale et géographique) de proximité (Économie sociale): LAM, OMRO, Express Finances, INTEGRA, FAER |

Le projet de développement territorial Local portés par les organismes de financement solidaires reposent sur des « *systèmes de développement local (qui) supposent l'existence d'institutions régionales, sous forme de réseaux informels où se lient concurrence et coopération entre les entreprises de manière particulière* » (Bernoux 2010, p.157). Nous retrouvons ici les interactions stratégiques entre les autorités publiques locales et les acteurs des finances sociales et solidaires, les premières étant conduites à soutenir les seconds. TPE et entreprises sociales se trouvent ainsi au cœur des instruments qui permettent de faire advenir un territoire urbain, et surtout rural.

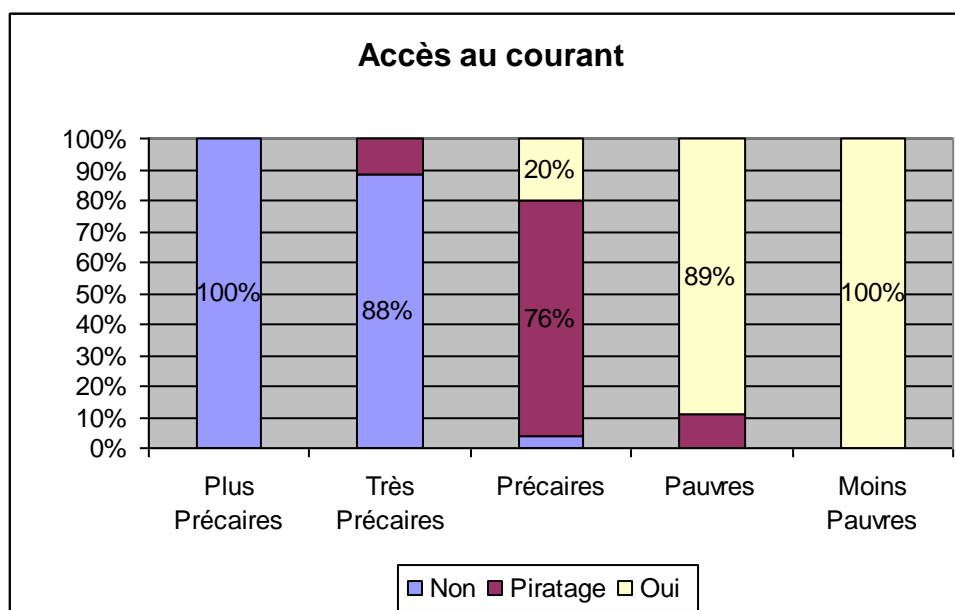
Nous tenons là un des forts potentiels de transformation des finances sociales et solidaires en Europe.

Le soutien de la finance solidaire zones doit donc être compris et proposé, comme une "coproduction" institutionnalisée à l'échelle d'un territoire local, la région administrative. L'ESS doit donc être constitué par des organisations ouvertes, parce que les " *règles ne sont là que pour définir le système d'interrelations dans des situations données* " (Bernoux 2010, p.315). Mais, dans d'autres contextes, ce sont moins les associations autorités publiques locales et organisations de finances sociales et solidaires qui sont concernées, que les articulations organisations sociales et acteurs de la finance sociale et solidaire. C'est ce que nous avons observé au Bénin, par exemple.

22- La finance sociale et solidaire au Bénin : un co-construction entre les acteurs sociaux et les IMF.

Afin de comprendre la performance sociale des Finances solidaires, nous voulons conclure avec notre travail de terrain Bénin : le système coopératif entre le crédit et le Programme d'économies d'ID de l'ONG et l'institution sociale locale : RACINES. Pour mesurer l'impact social de la microfinance dans le centre de la ville de Cotonou, nous avons choisi de développer et de tester des indicateurs que nous avons définis selon quatre affectations : logement, santé, droits civiques, sociaux nécessaires. L'idée consistait à rendre compte du potentiel de transformation de la microfinance (microcrédit + garantie + épargne solidaire préalable) sur les conditions de vie des bénéficiaires. Pour ce faire, nous avons suivi une cohorte de 200 femmes à Cotonou Centre dans le cadre de l'IMF ID pour lequel nous dirigeons la recherche-action. Suite à nos traitements, nous avons abouti aux indicateurs suivants :

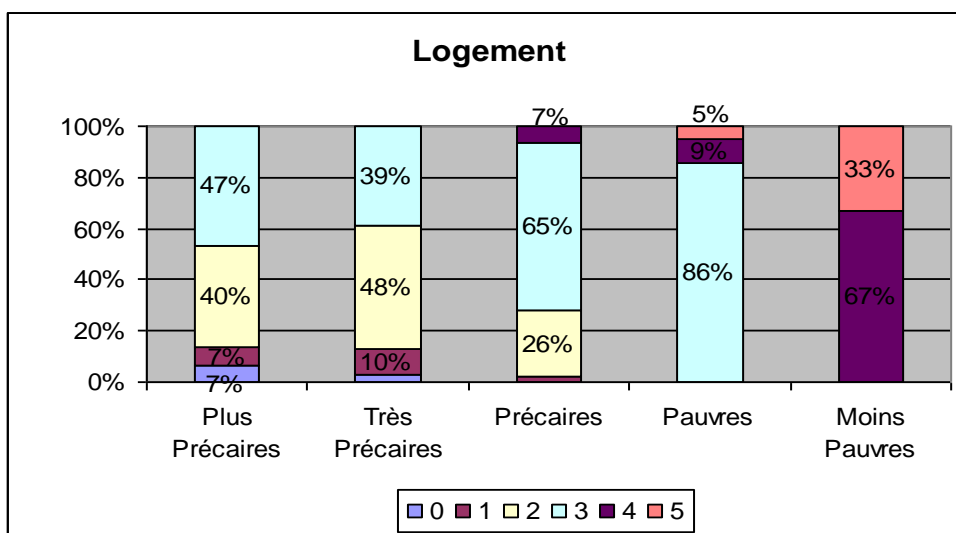
Logement



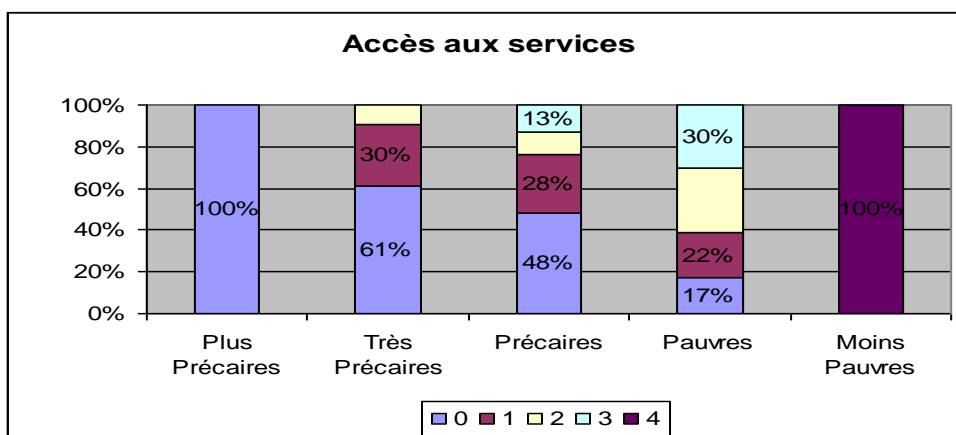
Nous sommes en présence de cinq classes : la première (en bleu) concerne les plus pauvres des pauvres dans le système de microfinance PCE-RACINES, et la cinquième (en jaune) regroupent les plus riches, souvent des anciennes bénéficiaires. Au milieu, nous avons trouvé une classe dont l'accès légal à la lumière n'est possible que pour 20

pour cent des bénéficiaires. La plupart des bénéficiaires ne sont donc pas suffisamment dotés par le dispositif de microcrédit. Leurs conditions de logement se sont-elles améliorées ?

Pour caractériser le logement, nous avons envisagé les notations suivantes: « 0 » pour le statut social le plus précaire et « 5 » pour le meilleur statut. Si les murs sont en bambou, ou en bâche, ou en tôle, nous avons donné la note « 0 ». Mais, s'ils sont en pierre, alors nous avons affectés la note de « 5 ». Et, nous avons fait la même chose pour le plancher et le toit. Nous avons obtenu le schéma suivant :



Pour les bénéficiaires les plus pauvres, nous avons trouvé que 47 % d'entre eux se trouvent dans une situation intermédiaire, ni très précaire ni très satisfaisante. Et, 4 pour cent d'entre eux sont en bonne situation avec une maison qui a des murs en pierres et un vrai toit, mais sont bénéficiaires du microcrédit. Cela signifie que le microcrédit local concerne toutes sortes de bénéficiaires et ce, quel que soit la qualité de leurs logements. Mais, quand nous étudions l'accès aux services quotidiens : WC privés, accès privé à l'eau potable et le gaspillage recueillir, nous sommes face à une autre réalité sociale :

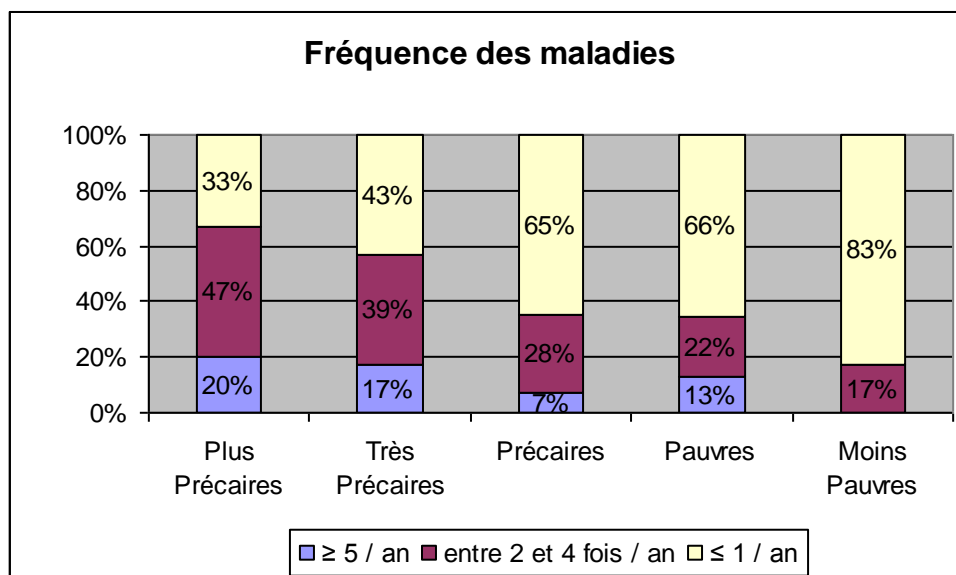


Nous constatons que parmi les bénéficiaires précaires, on ne compte pas de ménages dotés de l'ensemble des conditions de vie souhaitables. C'est à ce titre qu'il est nécessaire pour les acteurs de la finance sociale et solidaire de travailler avec les

services sociaux qu'ils soient publics, ou bien surtout qu'ils relèvent des associations sociales locales. En ce qui concerne l'accès aux soins dans un pays où les crises de paludisme sont fréquentes, nous avons.

Santé

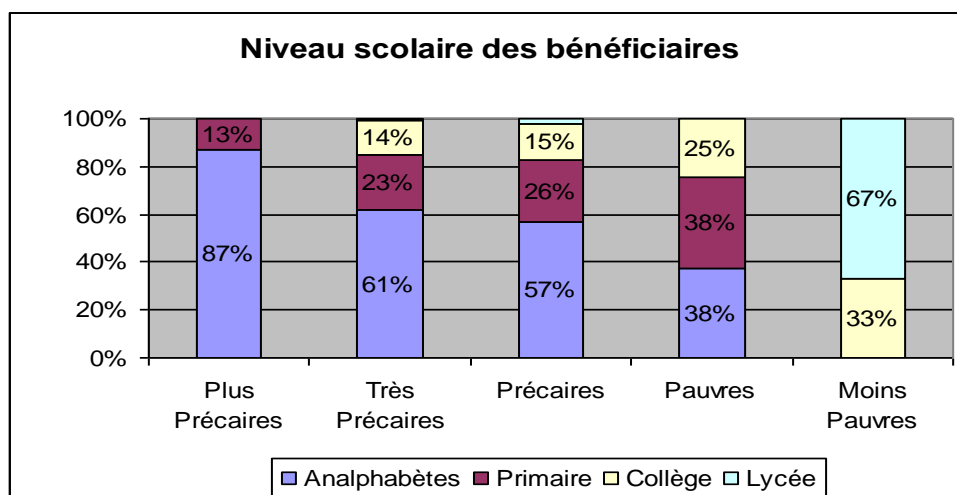
À la question : combien de fois vous êtes en face d'une maladie ? Nous avons les réponses suivantes :



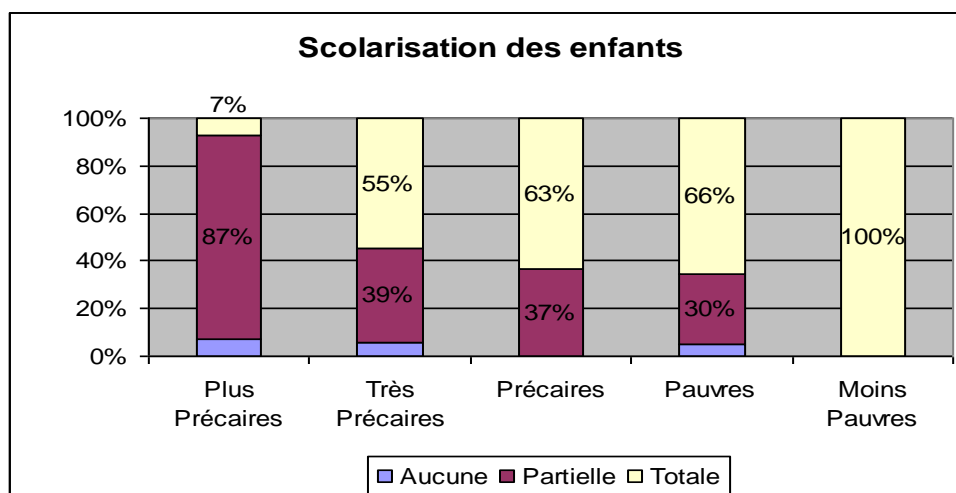
Bien que cet indicateur ait été considéré comme « hors de propos » par les tenants de la microfinance au Bénin, nous pouvons toutefois observer une certaine corrélation entre la précarité et l'incidence des maladies, en particulier sur les activités génératrices de revenu... Pour terminer, nous avons cherché à établir un indicateur des besoins sociaux

Besoins sociaux

Comme nous le voyons avec l'indicateur de développement humain du PNUD, le niveau scolaire apparaît comme un indicateur social qui fait sens pour les parents, même si l'analphabétisme est relatif car des dialectes locaux sont parlés (fon) :



Et, pour leurs enfants qui bénéficient indirectement du microcrédit :



Pour conclure, nous avons démontré que nous devons développer une approche territorialisée de la microfinance afin d'en comprendre sa capacité à soutenir le développement durable social partout dans le monde, et donc à révéler le potentiel de changement que les acteurs de la finance sociale et solidaire portent. Il nous est apparu également que la finance sociale et solidaire est un dispositif de co-production qui nécessite coopération entre les autorités publiques locales et les acteurs de la finance sociale et solidaire (France, Roumanie), ou bien entre les acteurs sociaux locaux et les acteurs de la finance solidaire (France, Bénin). La question se pose aujourd'hui de l'expansion de l'univers de la finance sociale et solidaire face à de nouvelles pratiques financières, telles que : la finance participative ou « *crowdfunding* ». Cette dernière peut-elle être considérée comme un univers concurrent ou bien complémentaires de la finance sociale et solidaire ?

Nous avons ouvert le terrain de recherche en France

Bibliographie indicative :

Ballet J., Dubois J-L, Mahieu F-R, 2005, *L'autre développement. Le développement socialement soutenable*. Paris, L'Harmattan.

Benko G., Lipietz, 1992, *les régions qui gagnent. Districts et réseaux : nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, PUF.

Garcin L., Gibert P., Benserafa M., Gueugnon, J - f., 2011, « la gestion par objectifs se termine là ambiguïté dans la gestion publique? », *revue politiques et Management Public*, 28/3, juillet-septembre, 353 - 389. "

Bernoux Ph, 2010, *sociologie du changement dans les entreprises et organisations*. Paris, éditions du Seuil (nouvelle édition).

Bioteau, E., 2005, *frontières de et les hommes. Approche de la recomposition territoriale de frontière*. Thèse de doctorat en géographie, Université d'Angers, p. 418

Boltanski, L., Thévenot L., 1991, *Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Bose, Ellen M., 2008, *décentralisation de et de régionalisation en Bulgarie et en Roumanie. Les ambiguïtés de l'europanisation*, dans *l'espace géographique*, Berlin, pp. 349-363.

Bréchet J-P., Desreumaux A., 2007, « Que faire de l'ANT en management stratégique ? », Communication aux Journées de l'ANT, Université Paris Dauphine, 14 juin 2007.

Capelle-Pogacean., Michel P., Pace E. (dir.), 2008, *Religion (s) et identité (s) en Europe. L'épreuve du pluriel*. Paris, Presses de Sciences Po, p. 344

Capelle-Pogácean, N. Ragaru, 2008, « pourquoi » des partis ethniques "sont"ethniques"? Les trajectoires du MDL en Bulgarie et l'UDMR en Roumanie », [Questions de recherche](#), n ° 25, juin 2008.

Crozier M., 1963, *le phénomène bureaucratique*. Paris, éditions du Seuil.

J. Defontaine, 2006, *services à la population. L'économie de la vie quotidienne*. Paris, Éditions Liaisons.

Drapéri J - F, 2010, « l'entrepreneuriat social : marché de détail de marché public », *RECMA*, n° 316, mai, p. 18 - 40.

Domens J, Samra J, 2007, « la localisation de la TPE en France : une imbrication de facteurs historiques et économiques ", *PME-TPE, en bref*, n ° 28, décembre, Direction du commerce, des métiers, des services et des Professions (DCASPL).

EUROM, 2010, *Benchmarking de la Microfinance en Roumanie 2008-2009* Rapport du réseau européen de Microfinance à Londres.

Gilbert G., 1996, « fédéralisme fiscal. Perspectives de microéconomie de l'espace », *Revue Economique*, vol.47, n ° 2, p.311 - 363.

Glemain *et al.* 2010, *territoires de finance solidaire. Une analyse dans les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire*. Paris, l'Harmattan, Coll. L'esprit économique.

Glemain P., 2000, *financement, croissance endogène, régionalisation et développement*. Thèse de doctorat en économie. Université de Nantes - LEN-CORRAIL, dir. Pr.J - P.Gourlaouen†.

Glemain P., 2009, "le contexte Français de la Microfinance : une approche socio-économique de courtes relations financières par le biais de Structures financières modernes solidaire et acteurs », *International Journal of Social Economics*, vol.36, numéros 11-12, pp.1118-1132.

Glemain P., Hanaff G., Urasadettan J., A. Amintas, Bioteau E., Gouzien A., 2015, "l'intégration de travail apprentissage social entreprises (WILSEs) en France : vers un nouveau idéaltype?", Communication pour l'eme 2015-Helsinki-Finlande et de travail papier en vertu de la CIESM-SOCENT EME (2012-2017).

Glemain P., Taupin M - t., 2007, « Nouvelles stratégies pour finance ce qu'on appelle « solidarité » en France », *économie et solidarité-examen du CIRIEC Canada*, Presses Université du Québec, Vol 38-1, pp.98 - 111.

Glemain P., Bachar K., 2014, « évaluation de la performance de la finance solidaire : consolider la relation bancaire et soutenir à proximité des entreprises. " Une première analyse en région Pays-de-la-Loire", *les économies et sociétés, série"affaires et finances"*, KF, n ° 4, 7/2014, pp.1125 - 1148.

Glémain P., E. Bioteau, Dragan A., 2013, « Finance sociale et économie sociale en Roumanie. Un "Problème pour le processus de régionalisation d'un pays d'Europe occidentale en transition?", *Annales de l'économie publique et coopérative*, vol.84 :3, june, 195-217.

Glemain P, E Bioteau (dir.), 2011, *des contributions à la création d'activités et d'emploi d'un financier solidaire*. Rapport d'étapes à la base Pays-de-la-Loire, juillet.

Glemain P., Le Den X., 2008, *évaluation du soutien régional à France Active*. Rapport final en partenariat avec la gestion de la Rambøll ferme-Belgique, pour le Conseil régional d'Ile-de-France, mars 2008.

M. Hely, Moulévrier P., 2013, *l'économie sociale et solidaire : de l'utopie à pratiques*. Paris, la Dispute.

Manoury L., 2001, « l'occasion d'un nouveau type de société à vocation sociale : la société coopérative d'intérêt collectif », *RECMA*, n° 281, p.108 - 134

Maucourant J., 2011, *avez-vous lu Polanyi?* Paris, Flammarion.

Mintzberg H, 1982, *Structure et dynamique des organisations*. Paris/Montréal, Editions d'organisation/éditions Jeanne d'Arc.

Pecqueur B, Zimmerman J - B 2004, *économie de proximité*, Hermès-Lavoisier, 264 p.

Parpais c. (2004), « Le rôle des banques coopératives et mutualistes » dans « la mobilisation de financement et de la recherche », pp. 115-173 dans D. Demoustier (ss dir) *économie sociale et CLD*. Les cahiers de l'économie sociale - IES / l'Harmattan, no 4, 173 p.

Polanyi k., 1983, *la Grande Transformation*. Paris, Gallimard

V. Rey *et al.* 2007, *Atlas de la Roumanie*. Montpellier, CNRS-Monétaire S4/Paris, La Documentation française, p. 208, et [en ligne, roumain : mdlpl.ro/_documente/atlas/a_asezari.htm]

Ricoeur-Nicolai N., Auzouy B., Lakhoua F., N. Miller, Miotti L., 1999, « vers un élargissement sélectif de l'Union européenne. Dix pays, des deux cercles, *Revue Economique*, vol.50, n ° 6, p.1101 - 1122.

R. Samson, Keerle R., 2009, « Petite histoire de gourmandises de « L'équipe-de-geographie-sociale-de-la-france-de-l'ouest » avec le territoire », pp. 83-93, en Vanier M. (dir.), *territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, espace coll. et territoires.

Tiraspol'sky, a., sauvage, g., 1992, *orientale en transition économies : critères de comparaison. Recherches de l'IFRI*. Paris, Masson.

Vanier M. (dir.), 2009, *territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, espace coll. et territoires.

[1] Rappelons ici que l'Association nationale France Active a été créée en 1988 sous l'égide de la Fondation de France par la Caisse des Dépôts et consignations, par l'Agence nationale pour la création d'entreprises, de la Crédit Coopératif, par la Fondation MACIF, ainsi que localement par d'autres acteurs, tels que : le crédit Municipal de Nantes, par exemple.

[2] le Conseil régional d'Ile-de-France soutient les acteurs parisiens depuis 2005. Cette prise en charge correspond à une subvention de fonctionnement dans le cadre du financement des entreprises (FINES) et les lignes du département dans la garantie France Active dans l'apport TPE et contrat Associatif.

[3] nous parlons beaucoup d'entreprises sociales au sens de Glemain *et al.* (2015), caractérisé par des indicateurs de gouvernance économique, sociale, (Defourny et Nyssens, 2010), et de dimension « territoire ».

[4] propriété que conseils généraux avaient été récemment remplacés dans leur organisation par les conseils, nous considérons ici que ces entités territoriales vont survivre dans les nouvelles 13 régions Françaises. En outre, l'impact est moindre pour nos recherches parce que les deux régions qui composaient notre terrain, ont été maintenues en l'État.

[5] nous adoptons ici le terme financement d'entreprises sociales en lieu et place de financement des entreprises, parce que le statut des entreprises plus important de l'utilité sociale de la Loi de l'ESS du 31 juillet 2014, intègre ces (ues) appartenant à la famille des premiers.

[6] données peuvent sembler vieilles (obsolètes), mais nous leur mise à jour avec l'analyse de la région Pays-de-la-Loire et nous a permis de dévoiler quelques faits stylisés, comme nous le montrer dans ce document de recherche.

[7] PIE : entreprises Paris Initiatives (joindre France Active en 2000) ; AFile (rejoindre France Active en 1992) ; EA : Essonne Active (rejoindre France Active en 2006) ; HDSI : Hauts-de-Seine Initiative (rejoindre France Active en 2001) ; Garance : Garantie de la communauté entrepreneurs sociaux (assemblage France Active en 2000) ; SAI : Seine amont Initiative (rejoindre France Active en 2001) ; Prisme (assemblage France Active en 1994).

[8] nous rappelons ici que : le découvert Dailly est une technique de financement qui aide à financer une entreprise, en contrepartie de la fourniture de factures représentatives de créances sur les clients et/ou les gouvernements locaux.

[9] A l'aide de S.Giffon, cartographe de l'UMR 6590-ESO Université d'Angers, nous avons produits les cartes à partir des données que nous avons recueillies dans le domaine.
